



www.mairieaumetz.com

Aumetz
de A à Z



Aumetz
de A à Z

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

Novembre 2014 N° 158

Cher(e) Aumessois et Aumessoises

Nous voici tous en route pour une nouvelle année scolaire depuis quelques semaines déjà. Nous voyons tous les enfants d'Aumetz retrouver les bancs des écoles face à leurs enseignants. La réforme des rythmes scolaires imposée à Aumetz comme ailleurs s'est mise en place. Notre choix a été d'y associer pleinement les associations locales et d'ailleurs, pour fournir des moments éducatifs et ludiques à nos enfants. Après un bilan rapide, cette mise en place peut être considérée comme positive et efficace.

La nouvelle équipe municipale est déjà à l'ouvrage et au travail. Elle prend pleinement son rôle et sa fonction à cœur. Je suis fier et heureux d'en être leur « président de conseil municipal ». Les nouveaux élus insufflent un élan et des idées novatrices ; tout en respectant le travail effectué par les élus sortants.

Ce ne sont pas des paroles en l'air, et vous pouvez vous en rendre compte par vous-même par de nombreux exemples : la finalisation de la Place de l'Hôtel de Ville, qui sera inaugurée au printemps 2015 ; la mise place d'un programme sécurité-stationnement de nos espaces publics (Piste cyclable et trottoirs) ; l'organisation de nouvelles manifestations (Fête de la Science, retransmissions du Mondial de Football) ; la continuité dans l'apport de services à la population (Transport Intra-muros pour anciens, et enquête CODERPA pour leurs besoins) ; etc...

Malgré ces sujets locaux positifs, je ne peux que souligner amèrement le marasme général et le désappointement ambiant. Quand je relis mes précédents éditos, j'ai l'impression de me répéter et de jeter une bouteille à la mer sans réaction. Entre une potion austéritaire qui asphyxie tout entrepreneur et toute collectivité, et de mauvais choix d'une politique dite de l'offre, donc de grande rigueur ; je perçois un avenir sombre et mortifère pour notre pays.

Cela devient désespérant de se répéter et surtout de se sentir non écouté. On le voit, on le constate autour de nous, les difficultés s'accroissent et la colère gronde. Que devra-t-il se passer pour que cela change ? Pour que les simples élus ou citoyens que nous sommes soient écoutés ? Nous avons peut-être une partie des réponses, mais la première des choses à faire serait de nous entendre et de nous comprendre ! Loin de baisser les bras, il est plus que jamais nécessaire de créer les conditions d'un « Vivre Ensemble » équitable et honnête.

Je tiens néanmoins en mon nom, et celui de mon équipe municipale, à vous adresser mes plus amicales pensées et attentions municipales.

Gilles DESTREMONT, Maire d'AUMETZ

SOMMAIRE

. Sommaire, édito, Agenda du Maire.....	3
. Conseil municipal.....	4-5
. Vie municipale.....	6-7-8
. C.C.A.S.....	9
. Infos.....	10-11-12
. Médiathèque.....	13
. Enfance.....	14-15-16
. Vie associative.....	17-18-19-20
. État civil.....	20



AGENDA DU MAIRE

JUIN

- 02 – Bureau des Adjointes – Réunions sur les Rythmes Scolaires (Mairie)
- 05 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 07 – Berque festival (Serrouville)
- 09 – Tournoi de football féminin (Stade)
- 10 – Bureau des Adjointes – Bureau municipal
- 11 – Réunion Service technique
- 13 – Repas aux anciens élus
- 14 – Animations Projets Découvertes EPA Alzette-Belval (Villerupt)
- 15 – Kermesse des Ecoles – Match de la Coupe du Monde (Mairie)
- 16 – Bureau municipal – Réunion FPIC (CCPHVA)
- 19 – Réunion de préparation de la Fête de la Science (IUT de Thionville) – Inauguration de la mare pédagogique – Match de la Coupe du Monde (Mairie)
- 21 – Fête de la Musique
- 23 – Bureau des Adjointes – Bureau municipal
- 24 – Permanence municipale – Conseil d'école primaire – Conseil Communautaire CCPHVA (Thil)
- 25 – Conseil d'Administration du SMTOM (Villers-la-Montagne) – Match de la Coupe du Monde (Mairie)
- 26 – Conseil d'école maternelle
- 27 – Assemblée générale de l'association gym et marche (Mairie) – Feux de la Saint-Jean (Stade)
- 30 – Bureau des adjoints – Visite municipale du sénateur JL Masson – Match de la Coupe du Monde (Mairie)

JUILLET

- 03 – Permis piétons (Ecole) – Réunion sur les rythmes scolaires avec les associations (Mairie)
- 04 – Match de la Coupe du Monde (Salle de Spectacles) – Conseil du CCAS – Conseil municipal
- 05 – Festival Vach de Blues (Villerupt)

- 06 – Festival Vach de Blues (Villerupt)
- 07 – Bureau municipal
- 08 – Bureau communautaire (CCPHVA)
- 10 – Réunion de la Maison du Luxembourg (Thionville)
- 11 – Permanence municipale
- 12 – Cérémonies de la Fête Nationale (Ottange) – Cérémonies de la Fête Nationale (Mont-Saint-Martin)
- 13 – Cérémonies de la Fête Nationale (Cruces) – Match la Coupe du Monde (Mairie)
- 14 – Cérémonies de la Fête Nationale et Fête Populaire (Aumetz)
- 15 – Bureau communautaire (CCPHVA)
- 21 – Bureau municipal
- 22 – Réunion experts du SEAFF
- 23 – Réunion DDT Thionville (Thionville)
- 26 – Fête de quartier « Impasse de Hollande »
- 28 – Réunion Prestataire Informatique
- 31 – Visite de conformité des installations sportives

AOUT

- 11 – Réunion Agence AGAPE
- 15 – Challenge GORIZEK – Réception des clés du véhicule de l'USA Football
- 20 – Réunion avec la Sous-préfecture (CCPHVA)
- 14 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Conseil municipal
- 29 – Réception Raid Paris-Suisse (Mairie)
- 31 – Repas de départ en retraite de l'Abbé BELVOIX

SEPTEMBRE

- 01 – Bureau municipal
- 05 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 07 – Marche Populaire
- 08 – Bureau des Adjointes – Réunion Police de l'Eau – Réunion de rentrée scolaire (CP)
- 11 – Réunion de rentrée scolaire (maternelle, CM2 et CE1) – Réunion sur les rythmes scolaires avec les associations (Mairie) – Conseil municipal
- 12 – Réunion de rentrée scolaire (maternelle)
- 15 – Bureau municipal
- 16 – Réunion de rentrée scolaire (maternelle et CE2)

- 18 – Rencontre CMDP Aumetz - Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 19 – Rencontre président du SMITU (Serémange-Erzange) – Rencontre direction Norminter – Réunion de rentrée scolaire (CE1/CM2) – Assemblée générale de l'USA Football (Mairie)
- 21 – Journée des retrouvailles de l'AFFI (Salle de Spectacles)
- 22 – Réunion d'échanges CCPHVA – EPA Alzette-Belval (Audun-le-Tiche)
- 23 – Bureau des Adjointes – Permanence municipale
- 24 – Conseil communautaire (Ottange)
- 25 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 26 – Permanence municipale – Repas des bénévoles
- 29 – Bureau municipal
- 30 – Bureau des Adjointes

OCTOBRE

- 01 – Conseil d'Administration du SMTOM (Villers-la-Montagne)
- 02 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Ouverture du Foyer des Anciens – Commission développement économique (CCPHVA)
- 07 – Bureau des Adjointes
- 10 – Fête de la Science Scolaire
- 11 – Réception d'accueil « Fête de la Sciences Aumetz »
- 13 – Bureau municipal
- 14 – Permanence municipale
- 16 – Réunion de la Commission Communale Consultative de Chasse – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » – Repas des Noces d'or (Salle de Spectacles)
- 17 – Réunion aménageur – Visite du canton de Fontoy du président du Conseil général de Moselle (Aumetz) – Inauguration de la liaison RD16 (Audun-le-Tiche) et visite des Portes de Belval
- 21 – Bureau des Adjointes
- 27 – Permanence municipale

Responsable de la publication : Mr Gilles DESTREMONT - Maire
 Rédaction : Mr Patrick RISSER - Conseiller Municipal en charge de la communication
 Mr André KOGOVSEK - Chargé de communication Municipal

Impression : A2DV NUMERIQUE

AUMETZ de A à Z - Novembre 2014

3

Conseil Municipal

SEANCE DU 04 JUILLET 2014

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles DESTREMONT, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire
- M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine
- M. PITUELLO Henri - M. RISSER Patrick - Mme HUMBERT Bernadette - M. ANGELI Hervé - Mme CANGINI Isabelle - Mme KRANTIC Véronique - Mme HUBERT Amandine - Mme CHARY Marie-Paule.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
Mme LEBRUN Marie à M. DESTREMONT Gilles
M. BOURGUIGNON Nicolas à M. LAURENT Maurice - Mme SPANIOL Paola à Mme RENNIE Madeleine - M. KOGOVSEK David à Mme HUMBERT Bernadette - M. SCHROEDER Jean-Marie à Mme CHARY Marie-Paule.
Absent excusé : M. RIGHETTI Sébastien - Mme HUSSON Julie - M. GASCHEN Emmanuel.

Madame CHARY Marie-Paule a été élue Secrétaire de séance.
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 29 avril 2014.
INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :
Décision 2014/45 : Fixant le prix de vente de 95 stères de houppliers mal placés à Monsieur PHILIPPE MOUREY André

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2014/46 - A L'UNANIMITE.

- AUTORISE les adhésions des communes de BOISMONT (54) et FRESNOIS LA MONTAGNE (54),

N°2014/47 - A L'UNANIMITE.

- DECIDE la création d'un Poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine de 1ère Classe à temps complet,
- DECIDE la création d'un Poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 2ème Classe à temps complet,
- DECIDE que le tableau des effectifs est modifié en conséquence et mis à jour comme suit :

GRADESw	Cat.	Effectif	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Territorial	A	1	1	0	
Adjoint Administratif. Ppal 1ère	C	1	1	0	
Adjoint Administratif. 1ère C	C	2	2	0	
Adjoint Administratif 2ème C	C	2	1	0	
SECTEUR TECHNIQUE					
Technicien	B	1	1	0	
Agent de Maîtrise Ppal	C	1	0	0	
Adjoint Technique 2ème Cl.	C	7	5	2	17,5 et 25 Heures/Sem
SECTEUR ANIMATION					
Adjt d'Animat. 1ère Clas..	C	2	2	0	
Adjt.d'Animat.2ème Clas.	C	6	5	0	
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL					
Infirmier Classe Normale	A	1	1	0	
Educateur de Jeunes Enfants	B	1	1	0	
Auxiliaire Puer 1ère Classe	C	2	2	0	
ATSEM 1ère Classe	C	3	2	1	28 Heures/Semaine
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Cons. Du Patrim.	B	1	1	0	
Adjt Patrimoine 1ère Clas.	C	1	0	0	
Adjt Patrimoine 2ème Clas.	C	1	1	0	
SECTEUR POLICE					
Chef de Service Police M.	B	1	0	0	
Chef de Police Municipale	C	1	1	0	
SOUS-TOTAL		35	27	3	

CAE - CUI - CONTRACTUELS

Adjoint Technique 2ème Cl.	C	8	8	6	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint Administrat. 2ème Cl.	C	1	1	1	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Auxiliaire Puer 1ère Cl.	C	2	0	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint d'Animation 2ème cl. TC	C	4	4	2	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
ATSEM 1ère Classe TC	C	2	2	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
SOUS-TOTAL		17	15	9	
TOTAL GENERAL		52	42	12	

- DECIDE l'inscription au Budget des crédits correspondants.

N°2014/48 - A L'UNANIMITE.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la Société Orange SA la convention ci-annexée relative à l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication lui appartenant, prévoyant notamment pour les enfouissements de réseaux la délégation des responsabilités de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage à la commune. Les nouvelles installations deviendront la propriété d'Orange SA suite à leur réception définitive et signature du Certificat de Conformité Technique. Suite à cette réception, Orange SA versera à la commune, après émission d'un titre, une participation financière de 4.317,00 € basée sur le nombre de branchements (18) et de longueur de génie civil sur domaine public (300 ml).

N°2014/49 - A L'UNANIMITE.

- AUTORISE Monsieur le Maire à passer un conventionnement prestataire « chèques vacances » avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances.
- AUTORISE le règlement des activités périscolaires se déroulant au Multi-Accueil « Les Chrysalides » pendant les vacances scolaires au moyen de chèques vacances.
- AUTORISE Monsieur le Maire à modifier :
- le règlement du Multi-Accueil « Les Chrysalides » en y ajoutant la phrases suivante au point 7b : Toutes les factures relatives aux activités périscolaires peuvent être payées par le biais des chèques emplois services universels (CESU). Les factures relatives aux activités périscolaires se déroulant pendant les vacances scolaires peuvent quant à elles être payées elles aussi par ce moyen ou au moyen de chèques vacances émis par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances ou de bons d'aide au Temps Libres émis par la CAF.
- l'acte constitutif de la régie du Multi-Accueil « Les Chrysalides » en autorisant le présent moyen de paiement.

N°2014/50 - A L'UNANIMITE.

- DESIGNER Monsieur le Maire comme Président de la Commission Consultative Communale de Chasse,

- DESIGNER Monsieur PITUELLO Henri et Madame RENNIE Madeleine, Adjointes au Maire, comme membres de la Commission Consultative Communale de Chasse,

N°2014/51 - A L'UNANIMITE.

- DECIDE de fixer le loyer mensuel de l'appartement communal de type F2 situé au RDC gauche du 44 rue Foch à Aumetz à 200,00 € plus 30,00 € pour le garage qui lui est attribué,
- DECIDE que la revalorisation du loyer se fera automatiquement à la date anniversaire du bail sur la base de l'indice « IRL » (Indice de Révision des Loyers) en vigueur à cette date,

N°2014/52 - A L'UNANIMITE.

- DECIDE de modifier les tarifs par enfant à compter du 1er septembre 2014 :
- DECIDE que les retards des parents venant rechercher leurs enfants après la fermeture du Centre de Loisirs (17 h 30) et du périscolaire (18 h 00) seront facturés à 1,50 € par enfant par 1/2 heure de retard,
- AUTORISE le règlement des factures relatives aux activités périscolaires par le biais des chèques emplois services universels (CESU),
- AUTORISE le règlement des factures relatives aux activités périscolaires se déroulant pendant les vacances scolaires par ce moyen ou au moyen de chèques vacances émis par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances ou de bons d'aide au Temps Libres émis par la CAF,
- DECIDE que le règlement des factures relatives aux activités périscolaires seront encaissées par le biais de la régie de recettes « Périscolaire » du Multi-accueil « Les Chrysalides »,

N°2014/53 - A L'UNANIMITE

- DECIDE de créer les Commissions Communales suivantes et d'en nommer les vice-présidents et membres :
« Finances » :
Vice-Présidence : Monsieur LAURENT Maurice. Membres : Madame SPANIOL Paola, Monsieur GASCHEN Emmanuel.
« Associations et affaires sociales » :
Vice-Présidence : Monsieur LAURENT Maurice. Membres : Mesdames CANGINI Isabelle, HUBERT Amandine, HUMBERT Bernadette, HUSSON Julie ; Messieurs GASCHEN Emmanuel, RIGHETTI Sébastien.
« Travaux et Urbanisme » :
Vice-Présidence : Madame RENNIE Madeleine Membres : Messieurs KOGOVSEK David, LAURENT Maurice, PITUELLO Henri.
« Services techniques, Sécurité, Cadre de vie » :
Vice-Présidence : Monsieur PITUELLO Henri Membres : Mesdames CANGINI Isabelle, CHARY Marie-Paule ; Monsieur BOURGUIGNON Nicolas.
« Enfance, Jeunesse, Affaires Culturelles » :
Vice-Présidence : Madame LEBRUN Marie Membres : Mesdames HUBERT Amandine, HUSSON Julie, KRANTIC Véronique ; Messieurs ANGELI Hervé, RIGHETTI Sébastien.
« Information » (Communication et Informatique) :
Vice-Présidence : Monsieur RISSER Patrick Membres : Monsieur LAURENT Maurice.

N°2014/54 - A L'UNANIMITE.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention jointe à cette délibération,
- DECIDE que les frais de carburant, les frais induits par une erreur de carburant ou par un nettoyage du véhicule rendu sale, les contraventions et frais de parkings éventuels liés au fait de l'utilisation par la Mairie du Minibus seront pris en charge par la commune.

DIVERS : Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 22 H 30
Dossier complet à consulter en Mairie.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire
- M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine
- M. PITUELLO Henri - Mme LEBRUN Marie - M. RISSER Patrick - M. BOURGUIGNON Nicolas - Mme HUMBERT Bernadette - M. ANGELI Hervé - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - Mme KRANTIC Véronique - M. RIGHETTI Sébastien - M. GASCHEN Emmanuel - M. KOGOVSEK David - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
M. GASCHEN Emmanuel à M. RIGHETTI Sébastien
- Mme HUBERT Amandine à Mme LEBRUN Marie -
Mme HUSSON Julie à Mme RENNIE Madeleine.

Mme HUMBERT Bernadette a été élue Secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 04 juillet 2014.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

Décision 2014/55 : Autorisant le Maire à contracter un emprunt de 200.000,00 € auprès de La Banque Postale à un taux fixe de 2,94 % sur 15 ans.
- **Décision 2014/56** : Autorisant le Maire à contracter un emprunt de 200.000,00 € auprès de La Caisse d'Epargne à un taux indexé sur le Livret A sur 15 ans.
- **Décision 2014/57** : Autorisant le Maire à contracter un emprunt de 200.000,00 € auprès de La Banque Postale à un taux fixe de 2,82 % sur 15 ans.
- **Décision 2014/66** : Signature d'un marché à bons de commande « Mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage » dans le domaine de l'Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2014/58 - A L'UNANIMITE

Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Monsieur Gilles DESTREMONT, Maire, propose au Conseil Municipal de soumettre au Conseil Communautaire comme membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) les quatre personnes suivantes :

Commissaires titulaires :

Madame RENNIE Madeleine, né le 07/04/1945, retraitée, résidant 37, rue d'Ottange à Aumetz, assujettie à la taxe foncière bâtie et à la taxe d'habitation,
Monsieur LAURENT Maurice, né le 05/01/1951, retraité, résidant 42, rue Foch à Aumetz, assujettie à la taxe d'habitation,

Commissaires suppléants :

Monsieur DESTREMONT Gilles, né le 29/08/1971, infirmier, résidant 7, impasse de Vezières à Aumetz, assujettie à la taxe foncière bâtie et à la taxe d'habitation,
Madame LEBRUN Marie, née le 28/04/1952, retraitée, résidant 20, rue des Prés à Aumetz, assujettie à la taxe foncière bâtie et à la taxe d'habitation,

Le Conseil Municipal adopte cette proposition,

N°2014/59 - A L'UNANIMITE

- AUTORISE et APPROUVE l'avenant n° 3 au marché de travaux pour la requalification urbaine et l'aménagement des abords de la Mairie et de l'église, dont le montant prévisionnel est de 110.930,86 € HT (soit 133.117,03 € TTC) faisant passer le marché de travaux d'un montant de 1.412.495,07 € HT à un montant prévisionnel de 1.523.425,93 € HT, soit une augmentation de 7,85 %.

N°2014/60 - A L'UNANIMITE

- AUTORISE et APPROUVE l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification urbaine et l'aménagement des abords de la Mairie et de l'église, dont le montant prévisionnel est de 4.258,70,00 € HT (soit 5.110,44 € TTC), faisant passer le marché de maîtrise d'œuvre d'un montant fixé par avenant n° 1 à 84.100,00 € HT à un montant prévisionnel de 88.358,70 € HT, soit une augmentation de 5,06 %.

N°2014/61 - Par 17 Voix Pour, Une Voix Contre (Madame Marie-Paule CHARY),

(Monsieur Nicolas BOURGUIGNON, Conseiller Municipal intéressé, ne prend pas part au vote),
- CONFIRME la vente de la parcelle communale Section 5 parcelle n° 9 lieudit « DEVANT LE BOIS » pour une contenance de 09 ha 43 a 91 ca au prix de 56.634,60 € à Monsieur Julien BOURGUIGNON, agriculteur, domicilié à AUMETZ, 3 Rue de la Fontaine,
- ENTERINE la vente du terrain désigné ci-dessus,
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,
- CHARGE Maître LAPOINTE de rédiger tous les actes relatifs à ces ventes et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,
- DECIDE que les recettes relatives à cette vente seront inscrites en Décision Modificative du Budget Primitif de l'année en cours aux chapitres et articles 024 : Produit des cessions d'immobilisations,

fonciers se fera par réunion publique,
- CHARGE Monsieur le Maire de l'organisation de ladite consultation,

N°2014/64 - A L'UNANIMITE

- DECIDE que la commune d'Aumetz contribue à l'organisation d'activités délocalisées du Relais Assistants Maternels en mettant à disposition de la CCPHVA à titre gratuit la salle d'accueil du périscolaire située dans les locaux de la maison de l'enfance, 5, route d'Audun le Tiche à Aumetz,
- CHARGE Monsieur le Maire de la signature de la convention ci-annexée fixant les conditions de mise à disposition la salle de l'accueil périscolaire de la maison de l'enfance de la ville d'Aumetz au Relais Assistants Maternels de la CCPHVA,

N°2014/65 - A L'UNANIMITE,

- DECIDE de fixer les tarifs suivants par enfant à compter du 15 septembre 2014 :

	T 1	T 2	T 3	T 4
QUOTIENT :	B < 5000	5000 < B < 8000	8000 < B < 10000	B > 10000
Accueil :	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Matin	2,40	2,50	2,60	2,80
Midi	7,10	7,50	8,50	8,70
Midi + Soir	9,00	9,60	10,50	11,00
Soir hors IAP (15h15/16h)	1,55	1,55	1,55	1,55
Soir (16/18h)	3,60	3,70	4,00	4,30
Mercredi :				
avec repas	12,50	13,50	15,10	15,80
sans repas	5,40	6,00	6,60	7,10
ACM :				
Journée	14,80	16,20	17,60	18,80
Semaine	67,70	74,50	83,00	90,10
Repas Mercredi (11h30/13h30)	7,10	7,50	8,50	8,70
Journée + Matin	17,20	18,70	20,20	21,60
Semaine + Matins	79,70	87,00	96,00	104,10

B = total salaires du ménage / nombre de personnes au foyer

N°2014/62 - A L'UNANIMITE

- DIT qu'en dépenses d'investissement :
- l'article 2051/0NA : Concessions et Droits, chapitre 20 est abondé d'un montant de : 5.000,00 €

- l'article 21571/018 : Matériel roulant, chapitre 21 est diminué d'un montant de : -30.000,00 €

- l'article 2184/0NA : Mobilier divers, chapitre 21 est diminué d'un montant de : -5.000,00 €

- l'article 21318/025 : Autres Bâtiments (rue Foch) chapitre 21 est abondé d'un montant de : 10.000,00 €

- l'article 2313/1005 : Constructions (Toitures), chapitre 23 est diminué d'un montant de : - 5.000,00 €

- l'article 2313/1007 : Constructions (Voories), chapitre 23 est diminué d'un montant de : - 7.000,00 €

- l'article 2313/1017 : Constructions (Place), chapitre 23 est abondé d'un montant de : 140.000,00 €

- l'article 2315/1007 : Installat° Techn. (Eclairage) chapitre 23 est abondé d'un montant de : 10.000,00 €

- l'article 2315/1021 : Installat° Techn. (Tennis) chapitre 23 est abondé d'un montant de : 40.000,00 €

soit une augmentation totale des Dépenses en Section d'Investissement de : 158.000,00 €

- DIT qu'en recettes d'investissement :

- l'article 024/000 : Pdt de cession des Immo chapitre 024 est abondé d'un montant de : 58.000,00 €

- l'article 1641/000 : Emprunts en Euros chapitre 16 est abondé d'un montant de : 100.000,00 €

soit une augmentation totale des Recettes en Section d'Investissement de 158.000,00 €

- CONSTATE que les Dépenses et Recettes de la Section d'Investissement s'équilibrent chacune à + 158.000,00 €.

.

N°2014/63 - A L'UNANIMITE

Chasse communale 2015/2024 : Mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse.

- DECIDE que la consultation des propriétaires

- RAPPELLE que les retards des parents venant rechercher leurs enfants après la fermeture du Centre de Loisirs (17 h 30) et du périscolaire (18 h 00) seront facturés à 1,50 € par enfant par 1/2 heure de retard,

- RAPPELLE que le règlement des factures relatives aux activités périscolaires seront encaissées par le biais de la régie de recettes « Périscolaire » du Multi-accueil « Les Chrysalides »,

N°2014/66 : DECISION.

(PM : Décision 2014/66 : Signature d'un marché à bons de commande « Mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage » dans le domaine de l'Assainissement.

N°2014/67 - A L'UNANIMITE,

- CONSIDERE que, pour assurer une bonne gestion prévisionnelle des effectifs et des activités organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire d'avoir un engagement des parents sur la fréquentation de leur enfant à ces activités.
- DECIDE d'adopter et de proposer aux parents la convention d'accord Parent-Mairie ci-jointe.

N°2014/68 - A L'UNANIMITE,

- CONSIDERE que, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire d'organiser des temps périscolaires sous la responsabilité des collectivités en prolongement du service public de l'éducation nationale.
- DECIDE d'adopter et de proposer aux parents la convention d'accord Mairie-Association ci-jointe.

DIVERS : Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 H 30.
Dossier complet à consulter en Mairie.

CÉRÉMONIES DU 14 JUILLET 2014



Dépôts de Gerbes au monument aux morts



Mme Arlette OMODEI mise à l'Honneur pour 31 ans au service de la municipalité en tant qu'élue.



Diplôme de civisme décerné à Lucas CANGINI pour son acte citoyen.



Discours du Maire M. Gilles DESTREMONT suivi du traditionnel vin d'Honneur au son de l'Harmonie d'AUMETZ

KERMESSE DU 14 JUILLET 2014

Des jeux géants pour les petits ...



Musique pour les petits et les grands...



Stands restauration et boissons...



Feux d'artifice ...



Bal populaire ...



Retraite aux lampions

FÊTE DE LA SCIENCE À AUMETZ



Arrivée des élèves des l'aube ...



**Conférence Géologie d'en fer,
par Philippe Martin et Didier Zany.**



**Les espèces locales protégées.
Empreinte positive.**



**BLING-BLING !
L'art de scruter la matière
Université de Lorraine.**



**Minette de Lorraine et fer fort.
AMOMFERLOR Site d'Aumetz**

Une réussite pour une première.

Vendredi 10 et samedi 11 octobre la science a été à l'honneur dans notre commune.
Cette manifestation organisée en partenariat avec la coordination nord mosellane de la fête de la science, la C.C.P.H.V.A, le collège Lionel TERRAY et l'aide des établissements FRIZZO a rencontré un grand succès.

Vendredi, plus de 500 élèves des collèges d'Aumetz, Villerupt, Tucquegnieux, Briey, Piennes, de l'école primaire et de l'IME La sapinière d'Aumetz ont participé aux différents ateliers scientifiques autour de thèmes variés et ont visité les 5 expositions très riches proposées dans la salle de réception de la mairie.

La conférence de géologie locale proposée par 2 conférenciers géologues a attiré un public nombreux et a suscité un vif intérêt.

Lors de la journée du samedi, ouverte au public, plus de 350 personnes nous ont rendu visite ainsi que les personnalités de notre région représentant les collèges, les communes, la C.C.P.H.V.A, le conseil général.

Une manifestation de grande qualité appréciée et à renouveler.



**Marie Curie :
L'histoire d'une découverte
Maison de la Science - NANCY**



**Expérimentation de Physique, chimie
et biologie, par les élèves du collège
Lionel TERRAY**



**Observation microscopiques de roches
en lumière polarisée.**



**Exposition «Mange Cailloux» et
démonstration domotique, robotique.**



**Inauguration de la Fête de la science
à AUMETZ**



**Buffet offert aux participants et
personnalités par la municipalité**



**Un public nombreux et enchanté lors
de ces deux journées de la fête de la
science.**



Repas d'adieux aux anciens élus offert par la Municipalité



Cadeau de la municipalité à L'Abbé BELVOIX pour son départ en retraite.



Repas des bénévoles qui ont contribué au succès des manifestations municipales tout au long de l'année.

NOCES D'OR ET DIAMANT

La cérémonie des Noces d'Or et de Diamant organisée par le C.C.A.S. est toujours un moment d'intenses émotions, mais cette année, elle relevait une particularité peu commune pour au moins 1 couple présent.

En effet, Arlette Omodei qui de nombreuses années officiait en tant qu'adjointe et vice-présidente du C.C.A.S. était honorée avec son époux Jean pour fêter leurs Noces d'Or. C'est Maurice LAURENT, adjoint et Bernadette HUMBERT, conseillère et vice-présidente du C.C.A.S. qui ont procédé au renouvellement des vœux des couples présents, accompagnés de leur famille et amis :

- OMODEI Jean et Arlette,
- BONORA Giancarlo et Antoinette,
- CHOTIN Christian et Anne-Marie,
- BROSHARD Guillaume et Fernande.

Et aussi du coupe SILVESTRINI Serge et Eliette qui eux, fêtaient leurs Noces de Diamant

*Absents lors de cette cérémonie, 2 couples: COMMODI Aldo et Antoinette, SIMON Jean-Claude et Christiane.

Après le « oui » des époux et épouses, des fleurs et cadeaux leur ont été offerts.

Un chant de circonstances a été entonné par des membres du 3ème âge, quelques larmes ont coulé mais vite séché lors de la dégustation du gâteau qui terminait cet après-midi de réjouissance.

Un grand merci à tous les membres du C.C.A.S. et des bénévoles pour la mise en place de la salle et le service des repas.



Pour le C.C.A.S., Bernadette Humbert

AIDE SOCIALE



Dans l'organigramme du CCAS une part importante est réservée à l'aide sociale par la tenue des permanences des mardis.
Elles auront lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois aux heures d'ouverture de la mairie de 15 h à 18 h
Et seront assurées par :
HUBERT Amandine- conseillère municipale déléguée Aide Sociale
OMODEI Arlette – Déléguée à l'aide sociale
Comme par le passé, ces permanences sociales sont ouvertes à toutes et tous pour apporter aide et soutien aux nombreux problèmes que vous pourriez rencontrer :
Aide sociale de tout ordre
Assistances alimentaires ou autres suivant les cas et les besoins individuels
Aide au niveau :
administratif – déclaration d'impôt – explication TF et T.H. - CAF – CPAM Lux et Française - Documents à compléter
Aide au niveau pensions- retraites vieillesse – reversion- invalidité- complémentaire - Pensions italiennes et luxembourgeoises
es permanences demandent Compétences – Disponibilité – Discrétion
N'Hésitez pas à contacter la Mairie d'Aumetz : 03 82 91 90 63
En cas de besoin

L'Equipe Aide Sociale

PLAN GRAND FROID AIDES SOCIALES -CCAS

Dans un soucis de bien être de nos anciens, des personnes handicapées et isolées vulnérables, nous tenons à mettre en place un plan hivernal. En effet, et ce dans le prolongement du plan canicule, nous vous rappelons qu'en cas de froid et/ou neige exceptionnelle une aide et/ou conseil peuvent vous être apporté.

Du 01 novembre 2014 au 01 Mars 2015, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture des bureaux:

De 9h à 12h et de 15h à 18h au

03.82.91.90.63

Sont concernées toutes personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes en difficultés et /ou isolées et les personnes à mobilités réduites.

Ce plan ne saurait se substituer au plan hivernal grand froid de l'état.

Mme HUBERT Amandine et Mme OMODEI Arlette - PERMANENCES SOCIALES.



BRIOCHES DE L'AMITIÉ



L'opération Brioques de l'amitié organisée par la municipalité avec le concours des bénévoles du CCAS, d'associations locales a rapporté la somme de 1229,20€. Un grand merci à tous !

PROCHAINES MANIFESTATIONS MUNICIPALES

- Samedi 29 novembre : Cérémonies officielles de St Barbe
- Vendredi 05 décembre : Hommage aux morts pour la France, pendant la guerre d'Algérie.
- Vendredi 05 décembre : Téléthron-St Nicolas des écoles.
- Samedi 06 décembre : Poker du Téléthron
- Mercredi 10 décembre : Colis des Anciens-C.C.A.S.
- Jeudi 11 décembre : Goûter des Anciens-C.C.A.S.
- Voeux du Maire 2015 : Vendredi 09 Janvier 2015
19h - Salle des Spectacles.

MISE EN PLACE D'UN SERVICE À LA PERSONNE

Transport pour les Séniors à l'intérieur de la commune.



Comme annoncé dans notre programme, la municipalité organise à compter du 18 novembre 2014, un service de transport à l'intérieur de la commune destiné aux séniors âgés de plus de 65 ans.

Ce service permettra à toute personne confrontée à des problèmes de déplacement ou de mobilité, de se rendre dans les services, lieux d'accueil, commerces et cabinets médicaux présents dans notre commune.

Ce service de transport par minibus sera assuré dans un premier temps 2 matinées par semaine, les mardi et jeudi de 9h à 13h.

Pour bénéficier de ce transport gratuit, il suffira de contacter la Mairie la veille du départ au N° vert mis à votre disposition.

N° VERT : 0800223301

CONTACTS UTILES

MAIRIE D'AUMETZ
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

6 place de l'hôtel de Ville

B.P 18 - 57710

TEL. 03.82.91.90.63

FAX. 03.82.91.99.91

e.mail : aumetz.mairie@wanadoo.fr

site internet : www.mairieaumetz.com

ouvert au public

du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire :
sur rendez-vous

Permanence des Adjoints :
sur rendez-vous

Multi - accueil « Les Chrysalides »
5 route d'AUDUN le TICHE, 57710 AUMETZ
Tél. 03 82 85 50 28

e.mail : multiaccueil.leschrysalides@orange.fr

C.C.A.S permanence le 1er et 3e
mardi de chaque mois de 16h à 18h
sans rendez-vous à la mairie.

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
1 rue St GORGON, 57710 AUMETZ

Tél. 03 82 91 05 98

e.mail : biblio.aumetz@orange.fr

site internet : www.biblioaumetz.com/

Déchèterie, route d'AUDUN le TICHE
www.ccphva.com

Tél. 03 82 53 50 01

Ecomusée des mines de fer de Lorraine
25, rue Saint-Léger de Montbrillais
57710 AUMETZ

Tél. 03 82 91 96 26

Permanence musée de NEUFCHÉF
Tél. 03 82 85 76 55

Fax. 03 82 84 45 10

e.mail : musée.des.mines@wanadoo.fr
site internet : www.musee-minesdefer-lorraine.com/

IME La Sapinière
5 rue du puits 57710 AUMETZ

Tél. 03 82 91 91 25

Fax. 03 82 91 89 78

e.mail : ime.sapinière@wanadoo.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Ligne desservant le lycée St André d'OTTANGE : circuit OT01

TRAJET ALLER		N° du service	1
		Jours de circulation	Immjv--
		Nota à consulter	
Commune	Point d'arrêt		
AUMETZ	POSTE (Poteau Rue du Maréchal Foch)	07.10	
AUDUN-LE-TICHE	PLACE DU CHÂTEAU (Avenue Paul Roef)	07.22	
	STOP - MJC	07.25	
OTTANGE	PLACE MONCONTOUR	07.45	

TRAJET RETOUR		N° du service	2
		Jours de circulation	Immjv--
		Nota à consulter	
Commune	Point d'arrêt		
OTTANGE	PLACE MONCONTOUR	17.10	
AUDUN-LE-TICHE	STOP - MJC	17.30	
	PLACE DU CHÂTEAU (Avenue Paul Roef)	17.33	
AUMETZ	POSTE	17.45	

SECURITE ROUTIERE

La dangerosité de l'axe routier entre le rond point de la rue de la Maladrée jusqu'au lotissement du carreau de la mine est un point sensible de sécurité routière.

La **vitesse excessive**, le **stationnement abusif**, la **sécurité des piétons** sont les éléments de réflexions qui ont amené la commission de sécurité à prendre des mesures afin d'améliorer la circulation et la sécurité de chacun

Mesures sécuritaires prises :



Marquage au sol
devant la boulangerie
Castignoli
"Arrêt interdit"



Le stationnement rue de la Maladrée interdit sauf «cases matérialisées». La vitesse du rond point de la rue de la Maladrée jusqu'au lotissement du carreau de la mine est limitée à 30 km/h.



Les pistes cyclables :
Elles assurent la sécurité de nos enfants et favorisent le ralentissement des voitures.



Nous espérons que ces mesures seront respectées et comprises par tous afin d'assurer la sécurité de chacun. Des contrôles fréquents seront effectués sur l'ensemble de cet axe afin de faire respecter ces dispositions.
Merci de votre compréhension.

La commission de sécurité.



Stationnement et zones bleues

La création des zones bleues a pour but de favoriser la rotation des véhicules sur les places de stationnement afin d'améliorer l'accès aux commerces locaux. Dans cette optique, la Mairie en partenariat avec le Crédit Mutuel d'Aumetz, offre à chaque famille un disque de stationnement européen aux normes obligatoires depuis le 1er janvier 2012. Des panneaux réglementaires indiquant la durée maximale autorisée et les heures sur lesquelles la zone bleue est appliquée, ont été installées au niveau de chaque zone de stationnement. Les zones bleues créées donnent déjà des résultats encourageants car on trouve plus facilement des places disponibles, ce qui favorise la fréquentation des commerces.

SERVICE DES CARTES GRISES

Sous-préfecture de Thionville

Nous vous informons que les services de délivrance des cartes grises, des permis de conduire et d'admission au séjour sont fermés au public tous les mercredi après-midi.

Conseils pour la Sécurité des Elèves

Ces recommandations font suite à l'inquiétude des parents d'élèves sur le manque de civisme de certains conducteurs qui ne respectent pas les règles de sécurité.

Protégeons nos enfants



Pour déposer vos enfants, utilisez les parkings

POUR SURVIVRE UN CYCLISTE A BESOIN D'ESPACE !...



Ne pas stationner ou s'arrêter sur la chaussée ou sur la piste cyclable

2



Utiliser les ceintures et accessoires de sécurité pour les enfants

3



Sécuriser la sortie du parking, en vous garant en marche arrière,

4



adapter votre vitesse aux entrées et sorties d'école (passage piéton, piste cyclable, traversée inopinée d'enfant)

6

Faire sortir les enfants de la voiture, toujours côté trottoir.

5

NOËL À LA MÉDIATHÈQUE ST EXUPÉRY D'AUMETZ

Le Conseil Général de La Moselle et la Direction de La Lecture Publique proposent à chaque bibliothèque du département de participer à l'événement :

Noëls de Moselle 2014

Instants magiques en bibliothèques

Ainsi, du 2 au 13 décembre 2014, la médiathèque d'Aumetz présentera une belle exposition « Les traditions de Noël dans l'union européenne »
Cette exposition est composée de panneaux, de jeux et d'une bibliographie sur le thème.

Une visite guidée et des animations autour de l'exposition seront proposées à chaque visite de classe ainsi qu'au public aux horaires d'ouverture.



Vendredi 5 décembre 2014 à 18h :

Si le temps le permet, la médiathèque d'Aumetz invite toute la population à une balade de Noël, contée et chantée, animée par Mireille, dans les rues du village, sur le kiosque de la nouvelle place, sur la place de l'église et d'autres lieux encore...

Cette balade sera agrémentée de chants et d'histoires merveilleuses...mais aussi de quelques petites surprises...et se terminera par une collation de Noël à la salle de l'ancien temple, rue de la Fontaine.

RDV à 18h à la Médiathèque, 1, rue St Gorgon.



Le Vendredi 5 décembre 2014 à 10 h : Mireille de la Médiathèque présentera son petit spectacle « Le P'tit boutillon de Noël » aux bébés et tout petits de la maison de l'enfance « Les Chrysalides ».

Quelques jours avant Noël, Mimi découvre au pied d'un arbre un p'tit boutillon (petit baluchon) recelant des merveilles de Noël avec un petit message : Pour que tu racontes des histoires de Noël aux enfants comme tu sais le faire ! Signé : PN

Mardi 9 décembre 2014 à 10h :

Depuis près de 15 ans, Christelle et Mireille de la médiathèque d'Aumetz s'associent à Marlyse et René de la médiathèque de Nilvange, à Elisabeth et Marie-Noëlle de la bibliothèque de Serémange-Erzange et à Frédéric de la bibliothèque d'Hayange pour raconter des histoires aux enfants hospitalisés à l'Hôpital Bel-Air de Thionville. Ce mardi le spectacle proposé par les bibliothèques s'intitule « Chut ! Le Père Noël arrive...à l'hôpital... »

Mercredi 17 décembre 2014 à 15h :

Le Conseil Général de la Moselle et la DLPB offrent le spectacle « Le Marchand de sable » de la Compagnie « Théâtre de Nihilo Nihil » C'est une Lecture-spectacle. Le texte de Wil HUYGEN nous délivre les secrets du sommeil et son alphabet. A chaque lettre,



un objet, un costume, un meuble, une posture, un remède, une recette, une heure du jour et de la nuit, et la promesse en vers, d'un morceau de la carte du trésor. Ce spectacle est présenté à l'ancien temple, rue de la Fontaine. Tout public à partir de 6 ans (sur réservations)

A l'issu de cette présentation, la médiathèque St Exupéry proposera aux enfants un atelier bricolage de Noël : la création d'un lutin en pomme de pin (à mettre sur le sapin ou sur la table de fête).

Et pour finir en beauté « Le goûter de Noël des trois frontières » sera servi aux participants.

Informations et contacts:

Médiathèque Saint Exupéry

1, rue St Gorgon

57710 AUMETZ

Tél : 03.82.91.05.98

biblio.aumetz@orange.fr

www.bibliaumetz.com



Exposition de Bande dessinée

Dans le cadre de « Lire en fête », une exposition sur la bande dessinée s'est tenue jusqu'au 25 octobre à la médiathèque

Grégory Lê auteur de bande dessinée, originaire de la vallée de la Fensch, y a rencontré une classe de l'école primaire ainsi qu'une classe du collège pour présenter son travail.

Après des études artistiques, il se consacre à la B.D. Le jeune auteur lors de son exposé, a présenté son personnage « Jeanne DARK », ainsi qu'un historique de la bande dessinée à travers les âges.

R.A.M

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de la CCPHVA



Relais d'Assistantes Maternelles «Les Petits Lutins»

Coordonnées, planning administratif
et planning des animations.

Siège administratif du RAM «Les Petits Lutins» :

Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette
81 avenue de la Fonderie 57390 AUDUN-LE-TICHE

Animatrice du RAM les «Petits Lutins» :

Mme Stéphanie MASCELLI

Tél. : 03 82 52 85 29

06 81 98 89 95

Mail : ram@ccphva.com

Qu'est-ce qu'un Relais d'Assistantes Maternelles ?

C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Pour les familles, la phase de recherche d'un mode d'accueil est généralement perçue comme un moment délicat et stressant pour les jeunes parents. Le RAM, c'est :

- Une offre d'information gratuite à destination des parents.
- Un lieu d'échange et d'écoute pour les parents employant une assistante maternelle.
- Un lieu ressource pour les parents en terme d'informations techniques et pratiques (allocations, places disponibles, contrat, modalités d'emploi...).

Pour les assistantes maternelles, l'isolement vécu est parfois difficile à vivre dans ce métier, le RAM c'est:

- Un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.
- Un lieu proposant des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis et des temps permettant aux assistantes maternelles de se retrouver

Par ailleurs, la CCPHVA a pris cette compétence à l'échelle communautaire, le 06 juin 2013.

A compter du 1er septembre, le RAM «Les Petits Lutins» ouvre ses portes au public.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9h-12h	Animation Audun-le-Tiche		Permanence téléphonique	Animation Thil	Animation Boulange / Aumetz / Ottange
Après-Midi 12h30 - 16h30	Permanence téléphonique	Accueil public	Accueil public	Accueil public	Permanence téléphonique

Vous êtes parents et vous recherchez une assistante maternelle ou un mode d'accueil pour votre enfant ?

Le Relais assistant maternel « Les Petits Lutins » est là pour vous aider.

Le RAM a une mission générale d'information et d'orientation des familles sur toutes les possibilités d'accueil du jeune enfant.

Vous êtes parents et vous employez une assistante maternelle ou une garde à domicile

L'animatrice accompagne les familles pour les démarches administratives (Contrat de travail, congés payés...) lors de l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou en cas de rupture ou de suivi de contrat. Elle met également à disposition les listes d'assistantes maternelle du territoire de la CCPHVA.

Vous êtes assistantes maternelle ou vous souhaitez le devenir ?

Le Ram est un lieu d'information sur la profession et sur la procédure d'agrément. Il est également un lieu de ressources tant sur le plan de la formation que du suivi de leurs activités. Il permet l'écoute, des échanges et un soutien dans votre

pratique professionnelle ainsi qu'une information actualisée sur votre statut, vos droits et vos obligations.

Pour les enfants, les parents et les assistantes maternelles L'animatrice met en place des animations. Elles constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants. Les petits peuvent échanger, éveiller leur curiosité et s'amuser. Le fait d'être en groupe permet un début de socialisation.

Parents et assistantes maternelles peuvent accompagner les enfants.

Planning disponible sur www.ccphva.com ou auprès de l'animatrice. Réservation obligatoire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

MULTI-ACCUEIL «LES CHRYSALIDES»

La traditionnelle après midi portes ouvertes au multi accueil s'est déroulée ce lundi (jour férié pour les travailleurs frontaliers).

Elle a réuni les parents et grands-parents des enfants autour d'animations diverses..

Dans la section des bébés de 3 mois à 18 mois, les animatrices Anne, Adoudja, Betty et Magalie déguisées en vahiné ont fait voyager les enfants sur leur île. Un décor avait été réalisé, un radeau et un coffre au trésor rempli de sachets de chocolats ont servi de décor pour prendre les enfants en photo.

Ils ont pu jouer dans une piscine à balles et une autre avec de la semoule. Les enfants ont également réalisé un grand tableau en marchant sur une feuille plastifiée sous laquelle la peinture s'est éparpillée ainsi que des petits bateaux.

Chez les plus grands, les animatrices Aurélie, Cécile, Laetitia, Madeline, Mélissa et Stéphanie ont axé cette journée sur la fête foraine, les enfants ont apposé des gommettes sur une nacelle, ils ont ensuite collé leur photo avant de la fixer sur une roue digne des grandes fêtes foraines, la crèche était décorée par les activités réalisées par les enfants et leurs animatrices, une diseuse de bonne aventure était également présente, elle avait prédit une journée ensoleillée et pleine de rires.

Une pêche aux canards était proposée, des lots ont été offerts par de nombreux commerçants d'Aumetz.

Boris, l'animateur du périscolaire, a sorti sa guitare pour chanter des medley de Patrick Bruel, Mickael Miro et d'autres, les animatrices ont également poussé la chansonnette avec les enfants et quelques parents timides autour de chansons enfantines !!

Certains parents avaient réalisé des tartes et gâteaux afin de participer au concours du plus beau gâteau, 4 prix ont été distribués. Mireille la cuisinière de la structure avait également confectionné des petits choux et des verrines, Aurélie a proposé des barbes à papa aux enfants ravis.

Les enfants du périscolaire de retour de l'école ont pu jouer également à la pêche aux canards et déguster de bons gâteaux, ils ont quitté la structure avec un paquet de chocolat et des lots.



L'équipe de direction remercie particulièrement tous les commerçants qui ont offert des lots et l'association des parents d'élèves pour le prêt de sa pêche aux canards. N'oublions pas l'équipe d'animation qui accueille les enfants toute l'année et qui œuvre pour que les enfants passent de bons moments dans la structure et bien sûr les enfants et leurs parents qui nous font confiance au quotidien, la venue de Solveig ancienne « pensionnaire » et son plaisir de nous retrouver a chauffé le cœur des membres de l'équipe. A l'année prochaine pour la journée portes ouvertes et à la rentrée pour les nouvelles familles accueillies.

100% DE RÉUSSITE AU PERMIS PIÉTON

La gendarmerie d'AUMETZ a sensibilisé avec le plus grand succès les élèves des 2 classes de CE2 aux dangers de la circulation pour les enfants piétons.

Une action de prévention en plusieurs temps, relayé par les enseignants qui au delà des règles de circulation piétonne, enseigne la responsabilité individuelle.

Cette sensibilisation débouche sur le « Permis Piéton » qui matérialise l'engagement solennel des enfants à respecter les règles de précaution apprises.

Plus de la moitié des élèves a obtenu la note suprême: un sans faute.

Tous ont réussi ce « Permis Piéton » qui leur a été remis en classe, en présence du Gendarme Patricia KACZMARCZYK et de M.DESTREMONT, Maire d'AUMETZ, jeudi 03 juillet 2014.



Dès le premier jour, la cadence est donnée ... 118 élèves sur 236 scolarisés, à raison de 45 mn les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Autant dire une organisation élaborée, ou les élus et les représentants du tissu associatif mettent leurs expériences respectives au service de l'enfance.

Le Maire Gilles DESTREMONT, et Mme LEBRUN Marie adjointe à l'enfance, ont exposé au préalable le projet qui a abouti à une convention entre la Mairie, les associations et les parents d'élèves. Une rémunération horaire par intervenant est prévue et la prise en charge des enfants est totalement gratuite. Les parents se sont engagés par ailleurs à respecter le calendrier des animations.

Le planning est désormais fixé et les activités se mettent en place progressivement de manière à ne pas laisser les enfants simplement en garderie. Dans ce cadre obligatoire la municipalité affiche une volonté pédagogique d'occuper cet espace temps.

RYTHMES SCOLAIRES



Le Maire Mr Gilles DESTREMONT dispense des informations sur le civisme.



Répartition et regroupement des élèves encadrés par le personnel du periscolaire et des élus, vers les différentes activités.



*Protection civile
Apprentissage des gestes de premier secours.*



Jeanne CECCARELLI et PAOLA SPANIOL de l'Harmonie d'AUMETZ, font découvrir des instruments de musique aux tout petits.



Comment protéger, alerter et secourir.



Initiation au Yoga par le personnel du Multi-Accueil.

CLUB GYM ET MARCHE

REPRISE SAISON 2014 / 2015

GYMNASTIQUE : les lundis de 20h30 à 21h30

Salle de spectacles Licence annuelle : 50 euros.

MARCHE : les mardis de 9h à 11h et jeudis de 14h à 16h

R.V. passage à niveau Licence annuelle : 28 euros.

GYM DOUCE : les vendredis de 9h à 10h

Salle polyvalente Licence annuelle : 50 euros.

DANSES DE SALON : les lundis de 18h30 à 20h

Salle de spectacles Licence annuelle : 30 euros + 110 euros.

ZUMBA : les jeudis de 20h à 21h

Salle de spectacles Licence annuelle : 100 euros.

Renseignements et inscriptions sur place.

Plus de cent adhérents à Gym et Marche



Club « GYM ET MARCHE » AUMETZ :
Assemblée générale du 27 juin 2014 JUIN 2014

COMITE

Présidente d'Honneur : Mathilde NERI

Présidente : Bernadette HUMBERT

Vice-présidente : Elisabeth CIGALE

Secrétaire : Albert GURTNER

Secrétaire-Adjoint : François RUSSO

Trésorière : Jocelyne PAILLET

Trésorière-Adjointe : Francine SALERNO

Assesseurs : Irène FALLEMPIN - Laurette MARIANI

Françoise PISLAR - Thérèse TIZI

Marzio TIZI - Dominique WIEMERT



Section multisports loisirs : basket, volley ,
tous les lundis de 20h à 22h au gymnase

CONTACT :

Bernadette HUMBERT/ 24 rue de la liberté / 57710 AUMETZ

Tél. : 0382910762 ou 0624783432



Les marcheurs sur le départ pour un parcours de 16 kms
(aller-retour) jusqu'au 3 étangs d'Esch et avec le soleil.



Marche Populaire

La marche de septembre organisé par le club gym et marche en collaboration avec la municipalité regroupait 2 anniversaires :
- 20ème marche populaire, et
- 70 ans de la libération d'Aumetz.

A cette occasion, les marcheurs étaient équipés de gilets fluo offerts généreusement par la Caisse de Crédit Mutuel de la Commune, ce qui leur permettra de traverser les routes avec plus de sécurité.

Le trajet emprunté pour cette sortie a démarré par la rue du 10 septembre 1944 qui marque la date de la libération, puis le chemin du lieutenant Braun et un passage devant le P. O. (Petit Ouvrage) qui servait de Poste d'Observation durant la guerre. La pause-café-brioche s'est déroulée près du kiosque de la nouvelle place de la mairie, qui permet d'être à l'abri en cas de pluie, mais la pluie n'a pas perturbé le bon déroulement de la balade.

Et après l'effort le réconfort à la salle de spectacles où grillades, salades et autres mets, ont permis aux marcheurs de se restaurer dans une ambiance conviviale.

Merci à toutes et tous d'avoir participé à ces « anniversaires » et à l'année prochaine.

Pour la commune et le club gym et marche,
Bernadette Humbert.

Association des Travailleurs
Slovènes d'Origine
2, rue de la Fontaine
57710 AUMETZ

A.T.S.O.
Aumetz



LA VIE AU SEIN DE L'A.T.S.O.

Le 21 juin la chorale a participé à la fête de la musique. Nous avons chanté au temple devant un public de mélomanes, belle prestation.

Le 3 août la fête champêtre s'est déroulée en 2 temps. D'abord une promenade à travers champs avec pause café et brioches servis au P.O.

Au retour dans la salle du temple les grillades, les cevapicci, les salades étaient prêtes, tout le monde pouvait se restaurer, le soleil, les accordéonistes, les chanteurs ont contribué à la bonne ambiance et la joie d'être ensemble. Merci à tous et à toutes.

Le 28 septembre dans la salle des spectacles magnifiquement décoré a eu lieu notre traditionnel bal des vendanges. L'orchestre slovène Navihani Muzikanti a animé le bal et fait danser jeunes et moins jeunes. Un repas très copieux a fait saliver les convives. La cueillette du raisin suivi de la tombola a récompensé de nombreux participants. Merci à tous les bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour que ces fêtes soit une réussite.

La St Nicolas aura lieu le 7 Décembre.

Toutes les activités ont repris au local.

Lundi 14/18h école, 14/15h dentelles, mardi 20/22h chorale.

US AUMETZ FOOTBALL

Les clés du minibus ont été remises le vendredi 15 août au président de l'US FOOT, David Malgarotti en présence du maire Gilles Destremont, Maurice Laurent adjoint aux finances, René Lopez président de la ligue de Lorraine, Joël Declair représentant le district, Antoine Falchi responsable du secteur pour la féminisation et des responsables des associations locales.

L'école de football et l'équipe U13 féminine cherchent à étoffer leurs effectifs pour l'école de football de 6 à 9 ans et pour les féminines de 10 à 14 ans.

**Le 22 Novembre, les moules frites arrivent.
Pensez à réserver !**

Le Comité.



NOUVELLES DU COMITÉ DES FÊTES

Nous voici arrivés au terme d'une année déjà bien remplie, grâce aux succès liés à la MATINEE THEATRALE (qualité du spectacle proposé et public ravi) et surtout à la très belle réussite du VIDE-GRENIERS, pour la 10ème année consécutive, qui s'est déroulée sous un soleil radieux et avec la participation de nombreux bénévoles des différentes associations ainsi que des représentants de la commune. Un grand merci également au Service Technique pour sa participation à cette journée. Quand au SALON de la CREATION, nous avons dû l'annuler faute de participants.

L'année 2014 va se clôturer avec l'organisation de la BOURSE aux JOUETS, le dimanche 16 novembre; les inscriptions ont d'ores et déjà commencé et nous invitons tous les participants à se manifester au plus vite.

Le Comité des Fêtes a décidé d'investir dans l'achat de matériel; aussi les associations d'Aumetz sont priées de nous faire part de leurs besoins. Le Comité a déjà prévu, pour 2015 l'acquisition d'un deuxième chariot, afin de pouvoir véhiculer plus facilement la première plancha. Et il pense aussi sérieusement à renouveler la sono, qui a pris de l'âge, pose des problèmes lors de ses déplacements (vu son fort encombrement) et ses pannes récurrentes.

Afin de remercier toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la bonne marche et à la réussite de toutes nos manifestations, le Comité organise un repas dimanche 30 novembre.

Pour le Comité, Le Président
Jean-Marie SCHROEDER

MINES EN CHOEURS

Festival Verona-Garda 2014

et escapade à Dervio à l'invitation du Coro Delphum

- Mercredi 25 juin. Partis dès 5 heures du matin les choristes du Chœur d'Hommes d'Aumetz avaient hâte de rallier Dervio sur le lac de Come (IT) où les attendaient leurs homologues du Coro Delphum qui avaient participé notre 3^{ème} édition du Festival Mines en Chœurs d'avril dernier. La forte amitié entre les deux chœurs qui avait éclos au cours de cette manifestation et l'invitation de nos amis italiens, faisait de Dervio une halte incontournable avant de rejoindre Vérone pour participer au Festival de chant choral Vérone-Garda.

Nos témoignages de gratitude ne seront jamais assez forts pour les remercier de leur hospitalité. Merci à tous les choristes du Coro Delphum, un merci particulier à Gianfranco et Pippo nos deux guides et nous n'oublions pas Juliana et son amie Liliana pour tout leur travail effectué aux cuisines. Nous nous reverrons bientôt, c'est certain, car une telle amitié ne peut mourir comme un feu de paille.

- Jeudi 26 juin 16h30 – Arrivée à l'hôtel Gardesano de Bussolengo au nord-est de Vérone à quelques encablures de lac de Garde.

- 19h30 départ pour le premier concert à Montichiari (BS) à l'église San Pancrazio. Le chœur mixte local San Pancrazio sous la direction de M. Gianfranco Rocca ouvre le concert, suivi par le chœur mixte Songworks d'Édimbourg (Écosse) dirigée par Mme Irène Railley. Notre Chœur Homme a l'honneur de clôturer le concert.

- Vendredi 27 juin – 9h – Départ pour Vérone avec une visite libre jusqu'à 13h puis retour à l'hôtel

- 19h30 départ pour Porto Mantovano (MN) où nous chantons en plein air avec la chorale féminine locale, Corale Isabella Gonzaga dirigée par M. Emmanuel Mazzola et la chorale mixte d'étudiants américains du Tennessee Jackson Christian dirigée par John Kimbrough.

- Samedi 28 juin – 9h – Visite de Vicenza pour les choristes qui le désirent.

- 19h30 départ pour Colognala ai Colli (VR) où le concert se déroule dans l'église. Le Gruppo Vocale Colognala ai Colli ouvre le concert suivi par le chœur d'homme le chœur féminin finlandais Harjavallan Naislaularat Ry sous la direction de Mme Virpi Havia. Comme d'habitude notre chœur homme assure la troisième partie du concert.

- Dimanche 29 juin – 9h30 – départ pour Sirmione aux bords du lac de Garde. Ville de villégiature par excellence où la visite de la vieille ville engloutit la matinée.

- 21h – concert en l'église de Cerlongo (MN) en compagnie du Chœur d'Hommes Ste-Cécile de Saint-Guérin (Suisse) dirigé par Mme Marie Favre, de la chorale mixte Don Giuseppe Vincenzi sous la direction de M. Alfredo Scalari et du chœur homme I Cantori di Caldane dirigé par Mme Nerile Januskaite.

Festival Verona-Garda 2014



Carlingford Festival 2014



Carlingford Festival 2014

Et nous repartirons chez nos amis(es) irlandais(es) du Cór Carlingford pour la fin de l'année du 28 novembre au 1^{er} décembre. (Carlingford Heritage Center – Church Road, Carlingford, Co. Louth, Irlande) . Comme l'année dernière: départ d'Aumetz en voitures pour Bruxelles Zaventem puis vol avec Ryanair jusqu'à Dublin à 80 km de Carlingford – le retour se fera avec Aer Lingus. Puis nous prendrons la navette jusqu'à Dundalk; là nos amis irlandais nous attendront pour faire le reste du voyage en voitures ou ce sera des locations de voitures à Dublinavec conduite à gauche !!!!!

Le CHOEUR HOMME d'AUMETZ



Le CHOEUR HOMME d'AUMETZ recrute.

Si vous avez en vie de chanter, si vous avez envie de voyager et faire des concerts à l'étranger, si vous avez envie de faire partie d'un groupe dynamique, alors venez le jeudi soir à 20h à la Maison des Associations à Aumetz. rue Verlaine – 57710 Aumetz. Vous y rencontrerez le Chœur Homme d'Aumetz, vous pourrez assister à toute la répétition de 20h à 22h et ainsi vous forger une idée sur notre groupe.

Festival Mines en Chœurs 2015 du 24 au 26 avril

Après le succès de la troisième édition d'avril 2014, le Comité de Festival et le Chœur Homme d'Aumetz ont le plaisir d'annoncer que le prochain Festival de chants de chorales "MINES en CHOEURS" se déroulera à Aumetz du vendredi 24 avril au dimanche 26 avril 2015. Nous invitons les chœurs tant nationaux qu'internationaux à venir nous rejoindre pendant ce week-end de chants amateurs.

toutes les infos sur notre site internet
<http://festivalmineschoeurs.choralia.fr>

HARMONIE D'AUMETZ



Notre traditionnelle aubade a eu lieu le dimanche 31/08.
Nous vous remercions pour l'accueil fait à nos membres.

Le 11 Novembre notre Harmonie a assuré comme il se doit la cérémonie officielle.

Comme le veut la tradition cette année notre Ste Cécile sera honorée le dimanche 23 Novembre 2014. Messe à 10h30 accompagnée par notre Harmonie de quelques morceaux suivie d'un apéritif salle du conseil municipal en mairie à 11h30.

En décembre concert de Noël le dimanche 07 décembre en l'église de Villerupt. Fort du succès de l'an passé nous serons de nouveau en duo avec la « Chorale des frontières » d'Audun - le - Tiche.

Toute personne intéressée par notre association est la bienvenue musicien ou non.

Pour tous renseignements : Mme Spaniol Paola 0382918147

Pour le comité :
La présidente, Mme Spaniol Paola

Etat civil

Sur les Registres d'Etat Civil :

Naissances :

BRAVIN Mathias le 17 juin à LUXEMBOURG
CHARY Léa le 25 juin à LUXEMBOURG
HAMDI Jacym le 13 août à THIONVILLE
URBINSKI Leïa le 21 août à ESCH-SUR-ALZETTE
TAGLIAFERRI FERREIRA Tiago le 08 septembre à BRIEY
BRAYER Kelyan le 30 septembre à BRIEY
DOS SANTOS Enzo le 10 octobre à BRIEY
CHAUPRE Tahyssa le 29 octobre à THIONVILLE
CLERC Rémi le 1er novembre à PELTRE



Mariages :

Fabien BIANCALANI et Mélissa BODY le 28 juin
Sébastien CALVO et Axelle BOUCHET le 12 juillet
Grégory MAILLOT et Vickie GAGNON le 11 septembre



Décès :

Elisabeth HOFF veuve GEORGES le 22 mars à l'âge de 97 ans
François HAMM le 04 juillet à l'âge de 69 ans
Salvatrice NERI veuve SILLITTI le 18 juillet à l'âge de 83 ans
Valérie FERRIN veuve STEUER le 19 juillet à l'âge de 94 ans
Angel DEL-MASCHIO le 08 août à l'âge de 84 ans
Marcel TRIDANT le 18 août à l'âge de 67 ans
Henri CAZIN-BOURGUIGNON le 1er septembre à l'âge de 81 ans
Louis DESCORCIER le 21 septembre à l'âge de 88 ans
Yolande FERRARELLI épouse NICOLAS le 18 octobre à l'âge de 83 ans
Léon BOUSSER le 29 octobre à l'âge de 75 ans
Marie-Thérèse CHARY née BERGER le 08 novembre à l'âge de 87 ans

